

### **Prolongation de la piste cyclable à Saint-Joseph vers Vallée-Jonction**

**Saint-Joseph-de-Beauce, le 24 juillet 2019** – Le conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a octroyé le contrat pour la construction de la piste cyclable phase II à l'entreprise Les Pavages de Beauce Ltée pour un montant de 937 204,39 \$ taxes incluses. Les travaux pour ce tronçon de quatre (4) kilomètres, situé entre le secteur urbain de Saint-Joseph et la municipalité de Vallée-Jonction, incluent la réfection de dix (10) ponceaux, le rechargement granulaire, la mise en place de membrane géotextile ainsi que le pavage. D'une durée d'environ dix (10) semaines, les travaux de construction devraient débuter vers le 12 août 2019.

La construction du tronçon de la piste cyclable entre Saint-Joseph-de-Beauce et Vallée-Jonction permettra aux Joselois, en plus de profiter d'un plus long trajet, de rejoindre le réseau cyclable de la Nouvelle-Beauce. Cette infrastructure sportive bonifiée attirera les citoyens des municipalités et villes environnantes, ainsi que les gens de l'extérieur en visite dans la région. De plus, elle favorisera les saines habitudes de vie chez les citoyens et utilisateurs de tous âges, proposant plusieurs kilomètres pour pratiquer diverses activités sportives, et ce, dans un milieu sécuritaire.

Le projet bénéficie d'aides financières totalisant un montant de 319 000 \$ provenant du Fonds d'appui au rayonnement des régions et du Fonds de soutien au développement de projets structurants.

Nous rappelons qu'en juin 2015, le ministère des Transports a conclu un bail avec la MRC Robert-Cliche, d'une durée de 60 ans, pour l'emplacement de la voie ferrée permettant la réalisation d'une piste cyclable ayant la possibilité de faire communiquer les pistes cyclables des trois MRC de la Beauce.

- 30 -

Pour information :  
Marie-Andrée Roy, agente de projet  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce  
418 397-4358 poste 226